



## Compte rendu du CTSD du 19 mai 2020

• FSU Oise •



**Ordre du jour : Plan de reprise départemental fixant la réouverture des écoles primaires.**

**Vous retrouverez la déclaration préalable de la FSU à ce CTSD**

**La DASEN** présente ce plan départemental qui s'appuie sur la circulaire nationale du 4 mai 2020. **Suite aux remarques de la FSU**, la DASEN précise que ce plan reprend l'essentiel de cette circulaire sans prendre en compte les établissements du second degré. Ce sera aux chef-fes d'établissements d'établir leur règlement en proposant un schéma local avec la consultation des conseils d'administration.

**La FSU** et les autres organisations syndicales remarquent que ce plan arrive bien tard et après la réouverture progressive des écoles alors que d'autres départements l'ont mis en place avant le 11 mai. Les équipes des écoles n'ont pas attendu la circulaire départementale pour mettre en place des protocoles de réouverture.

**La FSU** rappelle que l'école qui a repris le 11 mai, le 12 mai et bien souvent le 14 mai voire même pas encore dans beaucoup de communes, n'est pas l'école que nous souhaitons. Cette « école-hôpital » oublie les principaux intéressés : les enfants. La FSU rappelle que les personnels souhaitent reprendre mais les droits des personnels doivent aussi être respectés : personnels mobiles, Rased, autorisations d'absence, équipements, etc.

**La FSU** continue d'interroger la notion de « volontariat » pour les familles qui rend « optionnel » l'accès au service public d'éducation tout en maintenant un stress et une angoisse importante pour les familles et les enfants dans la non garantie qu'il sous-entend sur le respect des règles sanitaires. Elle demande également si un nouveau protocole sera publié pour le 2 juin et quand les écoles sauront si le volontariat se poursuit après le 2 juin. Ces questions n'ont pas trouvé de réponses du côté de l'administration départementale.

**La DASEN** indique que les écoles recevront une fiche avec le protocole à tenir en cas de suspicion de COVID 19 dans les locaux scolaires et sur le temps scolaire. Cette dernière a été envoyée mardi 19 mai 2020 par circulaire.

**La FSU interroge les enquêtes et les résultats de ces enquêtes.** Elle demande également à ce que les demandes répétées, insistantes et quotidiennes cessent en direction des directeur-trices de l'Oise.

**La DASEN** précise quelques chiffres pour le département de l'Oise :

- 1300 élèves du premier degré restent injoignables sur un total de 83 000 élèves.
- Mise à part les villes de Méru, Mouy et Chambly, ce sont surtout les écoles des communes de moins de 500 habitant-es qui restent fermées par arrêté municipal
- 228 écoles (sur 857) n'ont pas réouvertes et n'accueillent pas d'élèves.
- 51 écoles sont annoncées fermées mais accueillent des élèves prioritaires.

- 7000 élèves sur le département travaillent en présentiel pour 1524 enseignant-es présent-es sur les écoles ; 2764 enseignant-es continuent à travailler en distanciel (remarque : 42 écoles n'ont pas remplies l'enquête et ne sont pas comptabilisées).
- 307 enseignant-es ont participé à l'opération « Vacances apprenantes »
- Entre 350 et 500 enfants des personnels prioritaires ont été pris en charge sur les pôles d'accueil lors du confinement.

**La DASEN** rappelle que toutes les écoles privées sont ouvertes et accueillent des élèves. Elle précise également que les résultats au baccalauréat au sein de notre département, voire notre académie, sont faibles comparés à la moyenne nationale et qu'il n'est pas concevable d'envisager que les élèves restent éloignés de l'école pendant plus de 6 mois.

**La FSU** rappelle (et l'a fait à plusieurs reprises antérieurement) qu'elle ne s'oppose pas sur le principe à la reprise mais que cette reprise doit être recommandée et préconisée par les autorités de santé et notamment le conseil scientifique. Tant que cela ne sera pas le cas, la FSU s'y opposera. La FSU rappelle également qu'elle a des mandats forts en matière de lutte contre les inégalités scolaire et sociales et qu'il ne suffit pas de clamer de grands discours médiatiques comme le fait le gouvernement et notre ministre pour les réduire.

**Nombre d'élèves présents.** La FSU alerte sur le fait que ce protocole ne tienne absolument pas compte de la situation qui arrivera à la fin du mois de mai quand le chômage partiel s'arrêtera si l'épidémie décroît. Des signes s'observent déjà sur certains secteurs du département. Cette préoccupation semble être entendue et comprise mais la DASEN n'apporte pas de réponse particulière. Tout comme sur les conditions de la reprise en septembre 2020 et particulièrement pour les plus jeunes : les TPS et les PS.

**Autorisation d'absence pour les personnels.** La FSU est, à nouveau, revenue sur ces demandes (garde d'enfants, enseignant-es – parents non volontaires pour remettre leur(s) enfant(s), personnels fragiles ou ayant des proches fragiles). Aujourd'hui la FSU ne constate pas de problématiques particulières et cela fait suite aux interventions de la FSU à tous les niveaux : national, académique, départemental. Selon la DASEN, concernant la situation des collègues qui ne souhaitent pas/ne peuvent pas reprendre en présentiel après le 1<sup>er</sup> juin, des consignes devraient parvenir plus tard. Ce n'est pas de la compétence de la DASEN.

**AESH.** La FSU est intervenue afin de clarifier la situation et demande la mise en place d'un protocole spécifique et particulier compte-tenu de leurs missions et de la proximité avec laquelle ils-elles travaillent avec les élèves. La DASEN considère que les AESH sont des personnels comme les autres et qu'ils-elles sont concernées par ce plan de reprise comme n'importe qui.

**Suspicion de personnels ou enfants contaminés sur le temps scolaire et situation sur la commune de Compiègne avec l'apparition d'un « cluster » au sein d'un centre d'hébergement.** Le médecin conseiller technique rappelle la procédure. A partir du moment où une personne est testée positive, l'ARS en lien avec la médecine générale est chargée de remonter le fil de la contamination. Des « cas contacts » sont identifiés et placés en quatorzaine. Les enfants qui ont eu accès aux écoles concernées ne sont pas dans cette situation, ils sont « contacts de contacts ». Mais par mesure de précaution ils-elles ont été placés en quatorzaine. Tous les tests réalisés sur ces enfants se sont avérés négatifs. Sur cette situation, considérée comme « exceptionnelle » par l'administration départementale, l'ARS considère qu'il n'y a pas de risques particuliers et c'est pour cela que les personnels (et même l'administration d'après les propos de la DASEN) n'en ont pas été informés

directement. Des nouveaux tests doivent être réalisés dans les prochains jours. Le médecin conseiller technique précise que lors d'une éventuelle période d'incubation du virus, les personnes ne sont pas contaminantes. La FSU rappelle à la fois l'inquiétude des personnels mais également la nécessité de les informer suffisamment tôt afin d'éviter qu'ils-elles apprennent cela dans la presse.

**Pôles d'accueil.** Comme indiqué ci-dessus, plusieurs centaines d'écoles sont fermées par un arrêté municipal. La DASEN a dans un premier temps indiqué que les pôles d'accueils avaient disparus mais qu'ils existaient tout de même... La FSU a demandé à ce que la remontée des informations soit clarifiée car le ministère indique qu'il y a 70% d'écoles ouvertes nationalement ce qui ne correspond pas à la réalité puisqu'une école fermée par arrêté municipal est considérée, par l'administration, comme ouverte car accueillant des enfants de personnels soignant-es.

**Pour ce qui est de la formation sur le retour en classe et sur les aspects psychologiques,** la FSU interroge sur l'existence réelle de ces formations qui sont pourtant nécessaires.

## Questions diverses :

- **Départ en stage CAPPEI :**

La DASEN indique qu'il y a 14 départs en ULIS, 4 en SEGPA et 1 en DDEEAS (1 candidature acceptée).

La FSU dénonce le fait qu'il n'y ait aucun départ au sein des parcours Rased (ADP et ADR). La DASEN explique son choix : sur 63 Ulis dans l'Oise, 42% sont occupés par des personnels non titrés ; en SEGPA c'est 30% de non titrés et 32% en UE ; pour les RASED il y aurait 12% de personnels non titrés. La FSU dénonce cette position et invite la DASEN à observer le nombre de postes « gelés et non occupés » plutôt que la situation des personnels ainsi que l'évolution des courbes de l'âge des personnels en vue de départs à la retraite qui risquent d'arriver en nombre important dans les Rased dans les années à venir. Cette question ne semble pas avoir été anticipée par l'administration départementale.

- **Carte scolaire :** la fusion des écoles Bossuet et Ferry de Beauvais se fera bien sur l'école Ferry mais c'est le RNE de l'école Bossuet qui sera utilisé pour cette nouvelle école.

- **Mouvement des personnels du 1<sup>er</sup> degré :**

1. Accusés de réception. La Secrétaire Générale indique qu'il y aura de la souplesse notamment dans le calendrier compte tenu d'un problème technique non résolu à ce jour qui rend l'impossibilité d'envoyer les accusés de réception aux personnels. Pour le moment le calendrier du mouvement n'est pas modifié. Un message i-prof sera envoyé dès que ce 1<sup>er</sup> accusé de réception sera envoyé. La date d'annulation de sa participation au mouvement sera également reportée.
2. Postes à profil. Une commission aura lieu en visioconférence à distance en juin. Le classement des personnels sera ensuite réalisé par ce jury.

- **Calendrier** : la CAPD du 28 mai est reportée à une date ultérieure.
- **Circonscription de Senlis** : Si les collègues ont fait preuve d'inventivité pour maintenir un lien scolaire avec leurs élèves, une circonscription dans l'Oise semble avoir été elle aussi particulièrement « créative » : la circonscription de Senlis. La FSU avait déjà alerté le 6 mai, en CHSCT de la demande de l'IEN de communiquer des noms de familles qui ne répondraient pas aux sollicitations des enseignant-es afin que la gendarmerie se déplace au domicile des parents. Inacceptable. La DASEN assure qu'aucun nom de famille n'a été remonté. La FSU alerte également sur le contenu et la forme d'un courrier qui a été envoyé mardi 19 mai 2020 aux directeur-trices de la circonscription de Senlis. La FSU appelle les personnels à la vigilance par rapport à ces demandes qui ne sont pas réglementaires notamment pour ce qui concerne les missions des directeur-trices, le registre d'appel...